

## Rapport de la Commission des finances



Comme pour les années précédentes, nous sommes ravis de pouvoir présenter à nouveau un bilan très positif pour l'année 2019. Nous pouvons être fiers de la situation financière actuelle de la FSFM qui est très stable et réjouissante.

La commission des finances s'est réunie à deux reprises l'an dernier. Durant la séance de novembre, le budget pour l'année à venir a été établi et nous avons pris connaissance du bilan annuel provisoire. Lors de notre réunion du printemps, le bilan de l'année précédente a été discuté et le budget adapté.

Par rapport à 2018, le nombre de poulains a diminué en 2019, ce qui a eu comme conséquence de diminuer le chiffre d'affaire de la fédération. De même, les recettes liées aux ventes de passeports pour poulains ont diminué d'environ 40'000 CHF. Ceci est dû à la décision visant à réduire leur prix qui a été prise l'an dernier par l'assemblée des délégués. Moins d'étalons ont participé au test en station en 2019 qu'en 2018.

En ce qui concerne le matériel de la boutique, plus d'achats ont été effectués que durant l'année précédente. Nous avons toutefois remarqué, que certains articles prisés et très appréciés des éleveurs sont à peine rentables. L'une des raisons est que le prix à l'achat était parfois plus élevé lors des renouvellements de commandes. A l'avenir, ceci doit être amélioré en optimisant les achats et en adaptant les prix de vente si nécessaire.

En ce qui concerne les dépenses, il faut citer les coûts du projet « E-FM » qui sont à moitié subventionnés par la Confédération. Ce projet a coûté environ 25'000 CHF à la fédération. Il est aussi réjouissant de constater que les frais de personnel ont diminué par rapport à l'an dernier.

Le montant de 5.00 CHF pour les contrôles de détention liés aux contributions pour la préservation des races à l'attention des éleveurs ne couvre pas les frais effectifs. Mais nous avons décidé de le maintenir à 5.00 CHF et de ne pas répercuter d'autres coûts sur les éleveurs. Pour le budget de l'année 2020, nous avons également pris en considération de futurs frais informatiques tels que le remplacement du serveur, les archives électroniques, etc.

Il me reste à remercier tous les fonctionnaires, éleveurs et amis du franches-montagnes. Un grand merci à mes collègues de la commission des finances pour leur engagement ! Je remercie spécialement notre nouvelle gérante, Marie Pfammatter, tous les collaborateurs du secrétariat et en particulier notre comptable Annette Ruffieux.

Urs Limacher  
Président de la commission des finances